

LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 171 - Avril 2018

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Saint Vincent de Paul face à l'erreur

Dans la Vie de S. Vincent de Paul de B. Capefigue, Paris, 1827, ouvrage qui a remporté le premier prix de fondation royale à la Société catholique des bons livres pour l'année 1826, j'ai trouvé un passage que je vous donne ici.

La fausse charité qu'il décrit est une caractéristique majeure de nos contemporains catholiques « à la manière Vatican II », au point que dans l'esprit de l'homme d'aujourd'hui même étranger au christianisme, il s'est glissé une notion fautive de la charité fraternelle catholique, issue du lavage de cerveau libéral actuel.

Pourquoi s'attarder sur cela ? Juste pour montrer que ce n'est pas une invention de la critique traditionnaliste d'aujourd'hui. En 1826, un ouvrage catholique dénonce ce même mal :

« La profonde charité de saint Vincent, son ardent amour pour ses frères ne l'entraînèrent point dans cette indulgence pour les doctrines, dans cette tiédeur pour les opinions, que le chrétien ne peut montrer sans protéger l'hérésie même. Il y a une bien grande différence entre aimer son prochain et tolérer les erreurs de son prochain : aimez votre semblable, mais foudroyez ses illusions ; voilà la véritable foi du chrétien.

Je sais qu'il est des hommes qui confondant ces nuances bien distinctes sous le voile de l'indulgence, tolèrent les opinions les plus perverses. Les sentiments, disent-ils, sont un sanctuaire qu'on doit respecter ; pourquoi irai-je pénétrer dans la conscience de mon frère pour la troubler ? Mais si vous connaissez la vérité, pourquoi ne la feriez-vous point entendre ? Mais si votre amour est si vif, pourquoi abandonner celui que vous aimez à ses erreurs ? S'il s'égarait dans les jeux de la fortune, ou s'il violait les lois de la morale, ne lui feriez-vous pas entendre la vérité, la vérité même sévère ? Hé bien ! Si vous êtes religieux, si vous avez la foi de Jésus-Christ, pourquoi respecteriez-vous les illusions de sa conscience égarée ? Aimez l'homme, mais frappez les mauvaises doctrines ; soyez aussi ardent pour les

combattre que vous êtes indulgent pour ceux qui les professent ; en un mot, il serait aussi mal de persécuter vos semblables par zèle pour les doctrines, que de pardonner aux doctrines par un faux respect pour vos semblables. »

L'auteur montre ensuite le zèle de saint Vincent de Paul pour défendre les doctrines de l'Église « attaquées par deux ennemis également redoutables, les hérésies de Luther et de Calvin, et plus tard par le jansénisme. » La façon dont l'auteur présente la nocivité de ces deux doctrines est intéressante : « Le protestantisme se montrait à cette époque, plein de hardiesse ; mais il y avait dans cette hérésie des caractères si distincts qui la séparaient de l'Église, qu'il était impossible au chrétien de bonne foi, au catholique fidèle, d'être entraîné jamais dans les erreurs qui se manifestaient si visiblement en contradiction avec les doctrines de l'Église et les canons des Saintes Écritures. Mais vers le milieu du dix-septième siècle, une sorte d'hérésie nouvelle s'éleva, non pas que nous voulions la confondre avec le protestantisme, le reproche serait injuste, mais **plus dangereuse encore**, en ce que se présentant sous des formes orthodoxes, s'annonçant même comme un système de protection et d'indépendance pour les couronnes et le clergé national, elle était plus propre à entraîner quelques bons esprits, quelques véritables catholiques ; nous voulons parler du jansénisme. [...]

Il sut néanmoins, comme nous l'avons dit, faire la différence des personnes et des erreurs : détestant l'erreur, il garda toujours une vraie et sincère charité pour ses amis qui la professaient ; il allait les visiter au Port-Royal, pour les convier et obliger doucement à se réunir. Mais cette grande douceur n'ôtait rien à sa vigilance pour sauver ses frères de la contagion de l'erreur. [...] Disons-le ici avec une sincère conviction, il est heureux pour la gloire de la foi catholique, de trouver ainsi réunis un modèle d'orthodoxie et un modèle de bienfaisance. »

Abbé Joël Malassagne

LE PLUS GRAND SACRAMENTAL : L'EAU BÉNITE

L'eau bénite, c'est-à-dire l'eau bénie par un prêtre, et son usage dans la liturgie ou la vie chrétienne, fait partie des sacramentaux : les rites ou signes – « tels que les bénédictions, consécrations, autels, médailles... institués par l'Église pour l'obtention de grâces particulières. Il s'agit d'aider les fidèles dans leur vie : protection des personnes ou des lieux, combat contre les tentations... Plus largement, pour nous aider à être fidèle à la grâce de notre baptême, et à devenir un saint. Les fruits liés à l'usage de l'eau bénite sont entre autres rémission des péchés véniels et l'éloignement des démons (saint Thomas d'Aquin précise d'ailleurs que c'est le sacramental idoine dans ce dernier cas).

Eau bénite mais pas « eau magique » ! Mais attention : l'eau bénite n'est pas une potion magique. Son efficacité, qui procède de la passion et de la résurrection de Notre-Seigneur, dépend des bonnes dispositions de l'utilisateur : humilité, mais aussi foi, espérance et charité. Ainsi, se signer avec un peu d'eau bénite n'entraîne pas automatiquement la rémission des fautes vénielles : encore faut-il les reconnaître et en avoir la contrition. Dans ce cas, d'ailleurs, l'usage de l'eau bénite ne dispense pas du recours, fréquent, au sacrement de Pénitence. À noter aussi : les grâces demandées, telles que les guérisons, doivent correspondre au dessein de Dieu. De plus, l'eau bénite reçue dans de bonnes dispositions obtient aussi la remise des peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés. Pourquoi ne pas la réintroduire dans les maisons, où elle a eu sa place (au creux de petits bénitiers) pendant de nombreux siècles ? On pourrait ainsi en user lors de la prière, privée ou familiale, ou encore pour bénir les enfants, au moment du départ à l'école, ou du coucher.

Quatre saints parlent de l'eau bénite :

« Pour faire votre prière comme il faut, il faut prendre de l'eau bénite, afin d'éloigner de vous le démon, et faire le signe de la croix, en disant : *"Mon Dieu, par cette eau bénite et par le sang précieux de Jésus-Christ votre Fils, lavez-moi, purifiez-moi de tous mes péchés"*. Il faut bien nous persuader que si nous le faisons avec foi, nous effacerons tous nos péchés véniels. »

St Curé D'ARS

« Quand on dit que la bénédiction de l'évêque et l'eau bénite effacent les péchés véniels, ce n'est pas seulement en vertu de la bénédiction, mais en vertu de l'acte d'humilité que l'on fait en la

recevant, et en vertu du retour que nous faisons de notre esprit en Dieu ».

St François de SALES

« Il est bon d'avoir toujours de l'eau bénite en sa maison, auprès de son lit, afin d'en prendre au soir en se couchant et au matin en se levant, et quand on sent quelque tentation ou peine d'esprit. »

St Jean EUDES

« Il n'y a rien de plus efficace que l'eau bénite pour repousser les démons et les empêcher de revenir... Pour moi, j'en éprouve une consolation très particulière et très sensible lorsque j'en prends. Et je l'affirme, elle me fait éprouver d'ordinaire un bien-être que je ne saurais exprimer, et une joie intérieure qui fortifie toute mon âme. »

Ste Thérèse d'AVILA

L'ORIGINE DES ŒUFS DE PÂQUES :

L'œuf de Pâques est un symbole chrétien, spécialement décoré pour cette fête, et restant le plus souvent comestible. Traditionnellement il s'agissait d'un œuf de poule cuit dur coloré, aujourd'hui c'est souvent un œuf en sucre ou en chocolat. Du simple œuf dur coloré aux plus prestigieux œufs de Fabergé, l'œuf de Pâques est resté une tradition dans le monde entier. En Italie, de nos jours encore, on fait bénir les œufs de Pâques que l'on place au centre de la table. Les œufs de Pâques russes et ukrainiens sont de véritables œuvres d'art. En Occident, dans les campagnes ou les jardins de la maison en ville, une mystérieuse chasse aux œufs s'organise au petit matin de Pâques. Selon la tradition, en revenant de Rome, les cloches qui se sont tues depuis le jeudi Saint au soir, y répandaient œufs, cloches, cocottes. C'est de l'interdiction faite par l'Église, jusqu'au XVIIe siècle, de consommer des œufs pendant le Carême qu'est née la tradition des œufs de Pâques. Comme on ne pouvait empêcher les poules de pondre, on conservait précieusement ces œufs jusqu'à la fête de Pâques, à partir de laquelle il fallait écouler le stock ! Le roi Louis XIV fait de l'œuf décoré de Pâques une institution. D'une part, ses gens devaient lui apporter le plus gros œuf pondu en son royaume durant la Semaine saintes et le roi distribuait des œufs à ses gens décorés à la feuille d'or au cours d'une cérémonie. Mais surtout ils symbolisent la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa sortie du tombeau, comme le poussin sort de l'œuf.

ÉPHÉMÉRIDES D'AVRIL 2018

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
dimanche 1^{er} avril Dimanche de Pâques Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ	Pas de messe à 8h00 9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe de Pâques			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 2 avril Lundi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mardi 3 avril Mardi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 4 avril Mercredi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 5 avril Jeudi de Pâques	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 6 avril Vendredi de Pâques <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 7 avril Samedi in Albis <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			Pas de messe
dimanche 8 avril Dimanche in Albis (de Quasimodo) - Octave de Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 9 avril Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			Pas de messe
mardi 10 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			Pas de messe
mercredi 11 avril St Léon 1 ^{er} , pape, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
jeudi 12 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
vendredi 13 avril St Herménégilde, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
samedi 14 avril St Justin, martyr	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 15 avril 2 ^{ème} dimanche après Pâques (Dimanche du Bon Pasteur)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 16 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 17 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 18 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 19 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 20 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 21 avril St Anselme, évêque, confesseur et docteur	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse

dimanche 22 avril 3 ^{ème} dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 23 avril de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 24 avril St Fidèle de Sigmaringen, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 25 avril St Marc, évangéliste	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 26 avril Sts Clet et Marcellin, papes et martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 27 avril St Pierre Canisius, confesseur et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 28 avril St Paul de la Croix, confesseur	15h00 : permanence du prêtre (abbé Monnier) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 29 avril 4 ^{ème} dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 30 avril Ste Catherine de Sienne, vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	Pas de messe
mardi 1^{er} mai Saint Joseph Artisan, époux de la Très Sainte Vierge Marie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
mercredi 2 mai St Athanase, évêque et docteur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 3 mai de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 4 mai Ste Monique, veuve <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 5 mai St Pie V, pape et confesseur <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 6 mai 5 ^{ème} dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

Carnet paroissial

Baptême : Laura MATOUGUI, le 3 mars au Férétra

Obsèques : Laure BURGA, 97 ans, à Cadeillan (32)

Prieuré saint-Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50